



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MELUN
20 QUAI HIPPOLYTE ROSSIGNOL
77000 MELUN

Vos références

Numéro fiscal (C) : 15 49 115 158 262

Référence de l'avis : 24 77 0034479 78

Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

32 RUE DES ECOLES

77170 BRIE COMTE ROBERT

Numéro FIP : 770 09 93 9429819789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 05/07/2024

Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 77016

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Somme qu'il vous reste à payer

939,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre	2024 :	234,00 €
25 octobre	2024 :	234,00 €
25 novembre	2024 :	234,00 €
27 décembre	2024 :	237,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1751 5900 000X XXXX XXX4 455

Identifiant de la banque : CEPAFRPP751

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021E49A1E158321PAS1A24

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
16/09/2024.

Revenu fiscal de référence : 10 955

Nombre de parts : 2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

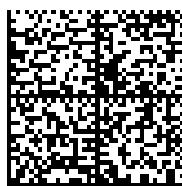
Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal : 15 49 115 158 262

Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : ESTONAT



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C	T			
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				2,50

Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1 13552	Total
Autres revenus imposables.....	515	
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0	
Total des salaires et assimilés ²	14067	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3401	
Salaires, pensions, rentes nets.....	10666	

Revenu brut global.....

Revenu imposable.....

Impôt sur les revenus soumis au barème¹⁴

REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1	0	
Montant de la réduction d'impôt.....				
Total des réductions d'impôt²⁰.....			- 0	

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2023 dû⁵³: 0
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt : + 939

Solde d'impôt sur les revenus 2023 :..... 939

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER 939

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu, mais vous êtes redevable des autres cotisations d'impôt ou des prélèvements sociaux, ou de régularisations liées au prélèvement à la source.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Revenu fiscal de référence²⁵ 10955

Revenus exonérés

Heures supplémentaires et jours RTT
Heures supplémentaires et jours RTT

Déclarés
Nets

Déclar. 1

289
289

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Plafond total de 2022.....

Déclar. 1
16394

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2023.....

+ 4399

Plafond pour les cotisations versées en 2024.....

= 16741

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401